

Avis de vacance



Ville de Saint-Martin-d'Hères

Cadre d'emplois :

Technicien territorial
Technicien Principal 2nde classe
Technicien Principal 1ere classe

Quotité : Temps complet

Publication: Interne/externe

Date de création
CM du 25/06/2019

Date de mise à jour
27/11/2020

Note de service
n°**2020/88**
EL/MN/VD/NR

Filière : Technique
Catégorie : B

Délai de dépôt des candidatures
Le vendredi 15 janvier 2021

DIRECTION GENERALE DES SERVICES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES TECHNIQUES

AFFECTATION : Service maitrise d'ouvrage

CHARGÉ(E) D'OPÉRATIONS

1. Contexte

La commune de Saint-Martin-d'Hères, en pleine croissance démographique (39 000 habitants), est la 2^{ème} ville du département de l'Isère. Elle est au cœur du développement de nombreux projets et accueille le Domaine Universitaire avec près de 50 000 étudiants et employés. Ville dynamique, innovante et solidaire, attaché à un service public de qualité, efficiente et ancrée dans la proximité avec les usagers. Elle fait partie de l'agglomération de Grenoble Alpes Métropole (près de 450 000 habitants).

2. Missions de la direction et du service

La direction de L'Immobilier à en charge l'entretien et le développement du patrimoine de la Ville de Saint martin d'Hères.

Elle s'articule autour de 4 services :

- Maîtrise d'ouvrage du patrimoine bâti
- Maîtrise d'ouvrage des espaces extérieurs
- Maintenance patrimoine
- Gestion patrimoniale

Le service maîtrise d'ouvrage du patrimoine bâti a en charge la conception et la conduite de l'ensemble des opérations majeures de réhabilitation, d'extension et de construction de la Ville de Saint Martin d'Hères.

Service pivot dans le développement et l'amélioration du patrimoine bâti de la Ville, il s'attache également au pilotage de l'ensemble des études de programmation et pré-programmation inhérentes à la genèse des projets.

3 Missions du poste

Sous la responsabilité du(de la) responsable du service maîtrise d'ouvrage du patrimoine bâti, le(la) chargé(e) d'opération suit les études techniques et financières des opérations de bâtiment en tant que représentant du maître d'ouvrage, il(elle) gère la conduite d'opérations, analyse les dossiers réalisés par les maîtres d'œuvre extérieurs, suit les travaux et les procédures (permis de construire, saisie des commissions de sécurité, d'accessibilité...). Il(elle) est également chargé(e) ponctuellement de mettre en œuvre des projets en maîtrise d'œuvre interne, de suivre l'ensemble des phases du projet jusqu'à la réception des travaux, la levée des réserves et de la garantie de parfait achèvement (GPA).

4. Activités du poste

Activités principales

Pilotage, Conduite et contrôle d'opérations de construction, de rénovation et de réhabilitation de bâtiments en qualité de représentant du maître d'ouvrage

Réaliser les études de faisabilité, les études d'opportunités
Conduire des opérations pour des projets de différentes tailles inscrits au PPI.
Rédiger des notes ou des rapports techniques sur des opérations de travaux.
Piloter, suivre la conformité, suivre des études techniques et financières des opérations de construction et de réhabilitation.
Élaborer les consultations de maîtrise d'œuvre.
Suivre l'élaboration des pièces administratives pour les dossiers de consultation, de maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, coordonnateur de sécurité, en collaboration avec le service marchés publics
Manager les prestataires intellectuels extérieurs (maître d'œuvre, SPS, contrôleur technique, etc..) et les entreprises)
Suivi administratif et financier des opérations sous le contrôle du responsable de service et en lien avec l'assistante de gestion administrative et financière du service.
Vérifier les dossiers relatifs aux autorisations d'urbanisme afférentes aux projets confiés
Suivre et contrôler la conformité des études réalisées par les maîtres d'œuvre et les travaux réalisés par les entreprises

Réalisation des études techniques et financières et suivi administratif et financier des études et des travaux confiés - maîtrise d'œuvre interne

Évaluer les demandes, traduire les besoins techniques et financiers, faire le lien avec les utilisateurs des équipements
Rédiger des descriptifs des travaux de bâtiment (tous corps d'état)
Réaliser ou modifier, des plans pour le service et l'ensemble de la direction
Élaborer si besoin les consultations de bureaux de contrôle, SPS, marché travaux
Réaliser des dossiers relatifs aux autorisations d'urbanisme
Manager les prestataires intellectuels extérieurs (maître d'œuvre, SPS, contrôleur technique, etc..) et les entreprises
Suivre les travaux
Suivre au niveau administratif, financier et technique les projets confiés

Gestion de la commande publique niveau responsable de projet

Élaborer ou contrôler les cahiers des charges et pièces des marchés publics
Définir des critères de sélection des offres

Préparer et vérifier le cas échéant les dossiers des commissions d'appels d'offres
 Apprécier la conformité des réponses des marchés au regard du cahier des charges
 Analyser les propositions techniques et financières des fournisseurs, entreprises, Maître d'oeuvre, CSPS, OPC, contrôleur technique
 Vérifier la conformité des prestations des entreprises avec les clauses techniques définies dans les pièces du marché
 Attester le service fait

Gestion budgétaire

Co-élaborer un budget prévisionnel
 Suivre et contrôler l'exécution du budget avec l'assistante de gestion et le responsable de service

Participation à la vie du service

Connaissances

Maîtriser :

La Gestion de projet
 Loi MOP et dérivés
 La réglementation concernant les ERP et les ERT
 La sécurité sur les chantiers, Coordination SPS
 Les procédures administratives liées à la mise en œuvre d'opérations bâlimentaires.
 Le développement durable, législation environnementale
 La qualité environnementale du bâtiment
 La RE2020
 Les outils d'analyse thermique des projets -
 La simulation thermo-dynamique
 L'intégration architecturale
 Le génie climatique
 La géotechnique
 L'accessibilité des bâtiments
 La réglementation énergétique SCOT, PLU et urbanisme stratégique
 L'économie de la construction et coût global
 La réglementation en matière de HSST
 Les habilitations professionnelles
 Les notions d'aménagement paysager, VRD, techniques de construction (tous corps d'état), résistance des matériaux, de thermique, d'électricité
 Comptabilité publique, budget : bonne connaissance -
 Commande publique et exécution des marchés (intégration des délais et de la loi MOP) : bonne connaissance
 L'environnement FPT et de l'emploi : missions, activités, procédures, dispositifs, de collectivité, de ses partenaires, usagers (droits, obligations, caractéristiques)

Savoir faire

Maîtriser :

- Les ressources numériques, des progiciels métiers, une suite bureautique dans ses fonctions avancées, les logiciels de gestion de projet et de planning Type MS project / gant project, outils de de conception assistée par ordinateur (CAO) et de dessin assisté par ordinateur (DAO) AUTOCAD
- Les méthodes et techniques de planification, de suivi et contrôle des chantiers
- Les procédures de rédaction des actes administratifs
- Les techniques de communication orale (écoute, reformulation, gestion des conflits...)
- Les méthodes d'analyse de l'audit et de diagnostics réglementaires
- Les techniques d'organisation / gestion du temps / gestion des priorités
- L'application des règles HSST
- Les techniques de l'ingénierie de la concertation et du dialogue
- les techniques de conduite de projets
- La veille réglementaire dans son domaine d'intervention

La gestion des situations de stress et de régulation des tensions
Communication écrite : bonne connaissance -
Communication orale : bonne connaissance

Qualités

Rigueur et sens analytique
Sens du travail en équipe
Adaptation aux nouvelles technologies
Adaptabilité aux imprévus et/ou aux priorités
Gestion du stress
Autonomie et responsabilités

5. Conditions

Habilitations

- Rubrique renseignée avec le service ETRS
- Habilitation électrique BS – BE/HE-Manoeuvre

Conditions d'exercice particulières

- Horaires 35h sur 5 jours 8H30/12H-13H30/17H
- Pics d'activité
- Polyvalence permettant la continuité du service public
- Organisation des congés permettant la continuité du service public
- Déplacements fréquents sur le secteur de la Ville de Saint martin d'Hères
- Port d'EPI sur les chantiers

Conditions d'accès

- Recrutement par voie statutaire (fonctionnaire titulaire ou lauréat de concours), de technicien, ou aux contractuels pour un CDD d'un an dans le cadre de l'article 3/2 de la loi du 26 janvier 1984
- Niveau Diplômes requis BAC +2 Spécialité Bâtiment (BTS génie civil, TCE bâtiment, économie de la construction)
- Permis B obligatoire

Avantages et participations de l'employeur

Sans condition d'ancienneté

- Plan de Déplacement d'Administration (PDA) remboursement à hauteur de 70% de l'abonnement (plafond de 86,16€ /mois)
- Mutuelle labellisée FPT : participation selon la composition de la famille
- Prévoyance labellisée FPT : participation selon l'indice

Sous condition de 3 mois d'ancienneté

- Prime annuelle : versée en 2 fois (juin et novembre)
- Proposition d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) donnant droit à des prestations et avantages (loisirs, culture, événements, familiaux...)
- Restaurant collectif

Les activités et compétences sont susceptibles d'être actualisées en fonction de l'évolution du service public, des techniques de travail et des organisations.

Les fonctionnaires du cadre d'emplois des techniciens aux lauréats du concours de technicien ou les agents non titulaires pour un CDD d'un an dans le cadre de l'article 3/2 de la loi du 26 janvier 1984 voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) avant le vendredi 15 janvier 2021 à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences :

Les candidats intéressés par cet emploi voudront bien faire acte de candidature, (**lettre de motivation + CV obligatoire**) à : Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines- Service Développement Emploi et Compétences **par email au:**

secteur.recrutement@saintmartindheres.fr

Les candidatures internes se font sous couvert du chef de service.

<i>(tampon)</i>	Le Directeur Général des Services 
-----------------	--